

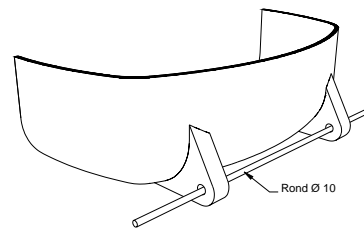
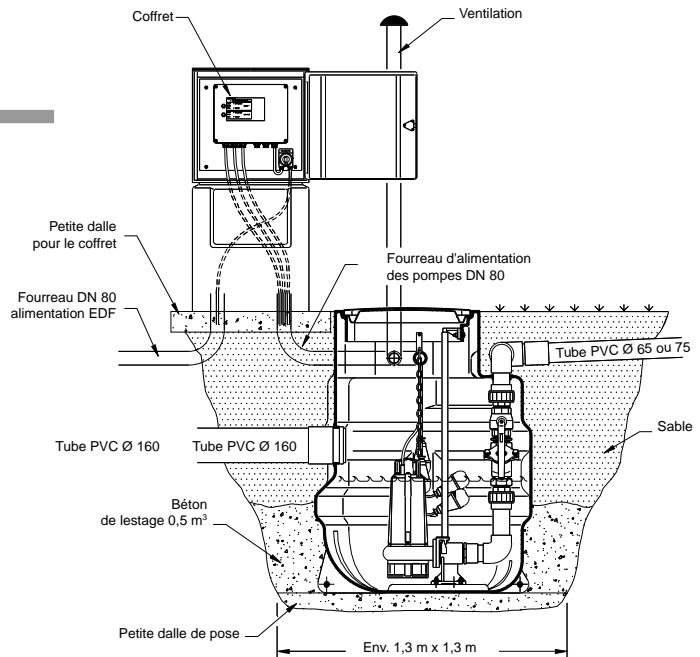
POLYFOS

NOTICE DE MISE EN SERVICE

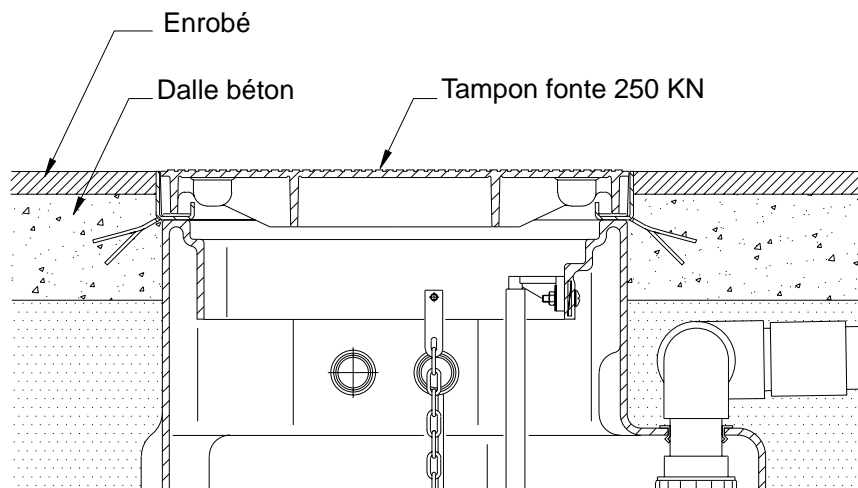
1 - INSTALLATION

Pose en espace vert :

- Réaliser la fouille en fonction des dimensions de la cuve.
- Poser le piquet de terre.
- Couler une petite dalle béton de 10 à 15 cm.
- Poser la station sur le sable.
- Passer un fer rond diamètre 10 dans les anneaux d'ancrage.
- Couler un béton de lestage 0,5 m³.
- Raccorder l'entrée.
- Remblayer avec du sable.
- Raccorder le refoulement (PVC à coller).
- Raccorder la ventilation, positionner le fourreau des pompes et de l'alimentation avant de couler une petite dalle pour positionner le coffret.



Pose sous chaussée :



2 - MISE EN SERVICE

(Attention la mise en service doit être réalisée par un électricien qualifié)

La station est posée et remblayée.

Le coffret électrique est posé, les fourreaux sont correctement passés.

- 1 - Avant de descendre les pompes dans la station, passer les câbles des flotteurs et des pompes dans le fourreau entre la station et le coffret.
- 2 - Raccorder les câbles des flotteurs et des pompes au coffret.
(Pour le raccordement, voir le schéma électrique dans le coffret.)
Raccorder la prise de terre au coffret (dans le cas où la terre est fournie avec l'alimentation électrique, utiliser de préférence la terre du réseau). Raccorder l'alimentation électrique.
- 3 - Vérifier le sens de rotation des pompes ainsi que l'intensité indiquée sur la plaque du constructeur.
Descendre les pompes sur le pied d'assise.
- 4 - Vérifier le bon fonctionnement du coffret en actionnant manuellement les flotteurs en partant du bas vers le haut pour simuler la montée des eaux, et inversement pour l'arrêt des pompes (pour les stations équipées de deux pompes, il y a alternance pompe 1 et pompe 2, etc.).
Le troisième flotteur assure la mise en marche de la deuxième pompe avec une légère temporisation.
Le dernier flotteur enclenche l'alarme (voyant + buzzer).
- 5 - Réaliser les essais en eau (ne pas oublier qu'il est normal qu'une fuite se produise sur le corps de la pompe : en effet, un petit orifice est nécessaire pour évacuer les bulles d'air formées par le tourbillon créé par la turbine).
Avant de réaliser les essais, vérifier qu'il n'y a pas en fond de cuve : du gravier, du sable en grande quantité, voire du ciment !

3 - ENTRETIEN

D'une manière générale une station de relevage nécessite un entretien régulier. La fréquence des entretiens est fonction de la nature des eaux véhiculées. Nous conseillons au minimum trois à quatre visites par an.

Opérations d'entretien :

- 1 - Couper l'alimentation électrique.
- 2 - Sortir les flotteurs de la cuve, les nettoyer correctement le flotteur (retirer les sédiments accrochés au plastique).
- 3 - Retirer les gros morceaux de graisse qui sont à la surface.
- 4 - Mettre une pompe en fonctionnement manuel pour vider le plus possible de la cuve.
- 5 - Rincer à grande eau les parois de la cuve ainsi que les grandes canalisations et les accessoires en contact avec l'effluent.
- 6 - Deux fois par an, sortir les pompes, rincer à grande eau la partie hydraulique (corps et turbine) de chaque pompe. Vérifier la qualité de l'huile quand la pompe est équipée d'une réserve d'huile (voir la notice constructeur).
- 7 - Remettre les pompes en place, remplir le poste d'eau claire, mettre les pompes en marche et vérifier l'intensité.
Une fois par an, le poste sera totalement vidangé et rincé à grande eau.



Société anonyme au capital de 3 200 000 €. RCS VIENNE 338 236 227 - Locataire gérante de Thermador Groupe
Parc d'Activités de Chesnes - 91, rue du Ruisseau

38297 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX
Tél. 04 74 94 18 24 + répondeur - Télécopie 04 74 95 62 07
Internet <http://www.jetly.fr> - e-mail info@jetly.fr